

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2013

L'an deux mille treize le dix-huit juin à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Quincieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Christine Ottavy, Première Adjointe,

Présents : Mesdames et Messieurs OTTAVY Christine, LYONNET Germain, DORAND Marie-Françoise, FIARD Cyrille, MEILHAC Joëlle, MONCEL Laurent, LAGARDE Brice, CHEVALIER Philippe, RIPPE Hervé, BREYTON Martine, MIRGUET-DAVID Odile, RUF Marie-Josèphe ,GAGNIERE Philippe, LARDELLIER Nathalie, DUFOUR Florence, AUBERT Monique, ROZIER Stéphanie, ROUX Véronique,

Étaient excusés: Joël BOUCHER, Michelle FONTANELLE,

Avait donné pouvoir : Richard PLAISANTIN à Philippe CHEVALIER

Secrétaire élu: Brice LAGARDE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Christine Ottavy accueille les conseillers du conseil municipal d'enfants, venus présenter l'ensemble des travaux réalisés pendant l'année scolaire.

Marie-Françoise Dorand lit le mot que Monsieur le Maire a rédigé à l'intention des enfants pour les remercier de leur engagement.

Puis les enfants présentent leurs travaux :le fleurissement, la sécurité, le concours de land'art.

A l'issue de cette présentation, Christine Ottavy remet des livres aux quatre élèves de CM2 qui quittent l'école élémentaire et donc le conseil municipal d'enfants.

Puis Christine Ottavy ouvre la séance du conseil municipal en donnant des nouvelles rassurantes de la santé de Monsieur le Maire.

SUBVENTIONS 2013

Stéphanie Rozier présente les propositions de la commission pour les subventions aux associations pour 2013. Elles se répartissent comme suit :

	Subvention de fonctionnement	Subvention exceptionnelle
ECOLE DE MUSIQUE	9 500	110
ENSEMBLE MUSICAL	660	
GRANGE A SONS	100	
BAL 14 JUILLET organisé par l'amicale des Pompiers		350
CLASSES/CONSCRITS	310	
MJC	5 000	
AMICALE DES POMPIERS	460	

ANCIENS COMBATTANTS	240	
JUMELAGE	3 000	
SOUVENIR FRANCAIS	100	
ADAMAR	230	
ADMR	9 950	
CLUB ANCIENS	450	
PERSONNEL COMMUNAL	160	
SOU DES ECOLES	460	
FCRD	1 700	500
PETANQUE	100	200
Sté PECHE	100	
Sté CHASSE	100	
TENNIS	510	500
TENNIS DE TABLE	500	
AU FIL DES JOURS	100	
RESTO DU CŒUR		200
MAISON DE RETRAITE CLAIRVAL SOLEIL D'AUTOMNE	100	
PREVENTION ROUTIERE	135	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, à l'unanimité des votants (*Monique Aubert ne participe pas au vote des subventions de l'ADMR et du Jumelage, Hervé Rippe ne participe pas au vote des subventions de la MJC*) les subventions telles qu'elles ont été présentées ci-dessus et dit que les crédits sont inscrits au budget communal 2013.

PARTICIPATIONS DIVERSES 2013 :

Christine OTTAVY propose que la Commune verse comme chaque année les participations suivantes :

- Mission Locale : 3099.39 €
- Réseau Biodiversité pour les Abeilles : 300 €.
- CCAS : 8 500 €
- SIVOS : 16 000 €
- Syndicat de Gendarmerie : 991.69 €

A l'unanimité des votants, le conseil municipal adopte ces participations telles qu'elles sont présentées ci-dessus et dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget communal.

PARTICIPATION FINANCIERE A UNE FORMATION BAFA

Marie-Françoise Dorand indique que la commune a été sollicitée pour le financement d'une formation BAFA.

Il est proposé au conseil municipal de participer à hauteur de 75 % du coût de la formation générale (520 €) de Andréa Pires.

Jusqu'à présent la commune intervenait à hauteur de 60 % pour la formation générale et 60% pour la formation pratique.

Après avoir discuté avec le prestataire, Léo Lagrange, un accord a été trouvé pour que le coût de la formation globale soit pris en charge pour moitié par la Commune et pour moitié par Léo Lagrange, et ce à hauteur de 75%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de prendre en charge 75% du coût de la formation générale de Andréa Pires, soit un montant de 390 €
- Dit que cette aide sera versée directement à la famille qui a fait l'avance des frais,

DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ASSAINISSEMENT

Christine Ottavy informe le conseil municipal qu'une correction doit être portée sur une imputation budgétaire de la TVA sur le budget assainissement.

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver la DM suivante :

En recettes : **C/2762-041 : - 10 000 €,**
 C/2313-041 : + 10 000 €

A l'unanimité des votants, le conseil municipal adopte la décision modificative n°1 du budget assainissement.

TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Suite aux réunions du comité d'usagers et du comité technique, il est proposé d'adapter la tarification des accueils de loisirs périscolaire et extrascolaire pour l'année scolaire 2013/2014.

Il apparaît que la tarification au forfait, adoptée pour la première année de fonctionnement de la délégation de service public confiée à Léo Lagrange, n'a pas satisfait les familles.

De plus la politique de la CAF est de favoriser une tarification à l'heure réservée.

Il est donc proposé au conseil municipal de nouvelles grilles tarifaires tant pour l'accueil de loisirs périscolaire que pour l'accueil de loisirs extrascolaire.

Un débat est ouvert sur l'augmentation de 2.5% et sur le montant horaire par tranche de quotient familial. Il est remarqué que ce sont les tranches les plus basses qui subissent l'augmentation la plus forte. Les tranches les plus aisées, qui représentent la moitié des usagers du service, sont moins affectées par l'augmentation.

A l'issue de ce débat, il est décidé de retravailler ces tarifs horaires avec le prestataire Léo Lagrange. Il est aussi demandé qu'un plus meilleur suivi de la délégation de service public soit mis en œuvre.

TARIF SEJOUR ETE,

Le délégataire de la commune, Léo Lagrange, propose un séjour d'été aux enfants de 9/11 ans « Esprit d'aventure » au sein de son réseau.

Des tarifs selon le quotient familial sont proposés comme suit :

QF	Inférieur à 500	Entre 501 et 700	Entre 701 et 1000	Entre 1001 et 1200	Supérieur à 1200
séjour	45 €	55 €	80 €	110 €	120 €

A l'unanimité des votants, le conseil municipal approuve les tarifs tels qu'ils sont présentés.

MODIFICATION DU TEMPS D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Les parents ont sollicité l'extension du temps d'accueil pour les mercredis et les vacances scolaires afin qu'il soit calé sur le temps du périscolaire, à savoir 7h30 au lieu de 8 heures le matin et 18h30 au lieu de 18 heures le soir.

Il est donc proposé au conseil municipal d'augmenter d'une heure par jour le temps d'accueil extrascolaire, et ce pour un surcoût estimé à 5 000 € par an, à compter de septembre 2013. Cette modification fera l'objet d'un avenant à la convention de délégation de service public passée avec Léo Lagrange.

A l'unanimité des votants, le conseil municipal :

- approuve l'extension des horaires de l'accueil de loisirs extrascolaire qui seront 7h30-18h30, à compter de la rentrée de septembre 2013,
- habilite Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de délégation de service public à cet effet.

RAPPORT D'ACTIVITES VEOLIA 2012

Après la présentation du rapport d'activités de VEOLIA, fermier de la Commune, pour l'exploitation du réseau d'assainissement, pour 2012, le conseil municipal l'approuve à l'unanimité des votants.

QUESTIONS DIVERSES :

MF Dorand fait **un point sur la compétence « petite enfance »** qui sera à reprendre au 1^{er} janvier 2014 après avoir quitté la CCMOA. Une note relatant toutes les interrogations à ce sujet a été remise aux conseillers municipaux.

Rythmes scolaires pour 2014 : un groupe de travail a été mis en place et a défini un nouvel emploi du temps. Un questionnaire auprès des associations locales a été lancé pour les solliciter dans la mise en œuvre de cette réforme. Le groupe se réunit le 1^{er} juillet et une réunion avec les associations est programmée le 4 juillet.

Laurent Moncel liste **les travaux** qui sont en cours de réalisation :

- reprise du bassin du parc de la mairie,
- travaux d'entretien des appartements communaux remis en location (la poste, et ancienne poste),
- extension du logement du gardien de l'EMP,
- travaux au CTM,
- étude pour une mise aux normes de la cuisine de la cantine.

Germain Lyonnet présente les travaux qui sont projetés par la CCMOA rue de la Charrière du puits et de la Grande Charrière.

Projet culturel 1814 : Joëlle Meilhac présente une animation sur les batailles napoléoniennes de 1814 qui se sont déroulées sur la région. Elle propose qu'une animation ait lieu à Quincieux en février 2014.

Jumelage : Monique Aubert informe le conseil municipal que la commune et le comité de jumelage accueilleront les délégations portugaises les 12,13 et 14 juillet à Quincieux. Elle présente le programme prévisionnel des activités qui seront proposées.

Environnement : Cyrille Fiard informe le conseil municipal que le projet de frayère à brochets est acté par les services de l'Etat. De plus il indique qu'il organise samedi 22 juin une matinée de reconnaissance de l'ambrosie. Une exposition est installée en mairie.

Next Lounge : pour répondre aux questions de Nathalie Lardellier, il est précisé que l'arrêté d'autorisation d'ouverture de l'établissement délivré par Monsieur le Maire en août 2012 limite l'accueil à 200 personnes (ERP 5^{ème} catégorie) pour une activité de restaurant exclusivement. Cet arrêté a fait l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif par le gérant. L'affaire n'est pas encore jugée. De plus l'Etat, à la demande de la Commune, a déposé un recours au pénal pour les infractions aux règles d'urbanisme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Prochain conseil municipal : 26 juin 2013 à 20 heures 30.

La Première Adjointe par intérim
Christine OTTAVY